

espaces

www.amilly.com

N° 206 - Mars - Avril 2018



La restauration scolaire... de la cuisine à l'assiette



Harcèlement
scolaire

Deux jeunes
filles engagées

p.14



Musique

La saison
musicale
se poursuit

p.12



Passion

Théo Goix
roi des échecs

p.15



La restauration scolaire - P.10



Art martial : l'Aïkido - P.16



La fête du court métrage- P.18

03 DE VOUS À MOI

04 INFOS SERVICES - AGENDA

05 PHOTOS SOUVENIRS

06 INFOS MUNICIPALES

08 FINANCES

- Budget 2018 : l'investissement se maintient

10 RESTAURATION SCOLAIRE

- De la cuisine à l'assiette

12 CULTURE

- Concerts et musique

13 ART CONTEMPORAIN

- L'art sort de son écrin

14 JEUNESSE

- Harcèlement scolaire : comprendre et agir

15 TALENT

- Théo Goix, roi des échecs

16 SPORT

- Aïkido, la maîtrise de l'énergie

16 TRIBUNE LIBRE

17 LOISIRS

- Journée festive, mission accomplie!

18 DÉTENTE

- Les animations à la médiathèque

Amilly-Espaces est le magazine bimestriel de la ville d'Amilly (Loiret)

Directeur de la publication : Gérard Dupaty - Responsable de la rédaction : Marie-Laure Carnezat - Rédaction : Mylène Jourdan
Réalisation : service Communication de la Ville - communication@amilly45.fr - Tél. 02.38.28.76.25 - Site internet officiel de la Ville : amilly.com

Crédits Photos : DR

Photo de couverture : Restauration scolaire... de la cuisine à l'assiette

Pour toutes vos suggestions, merci d'adresser un mail à communication@amilly45.fr à l'attention du responsable de service : Nicolas Tagot

Imprimé en France sur papier recyclé et certifié FSC. Imprimerie Leloup

Le développement de notre commune s'opère dans le cadre d'une gestion budgétaire à la fois rigoureuse et solidaire. En 2018, nous suivons la même ligne de conduite : ne pas recourir à l'emprunt sans augmenter la fiscalité locale et ce, malgré les réductions drastiques des dotations de l'État, la dotation globale de fonctionnement étant passée de 1,6 million d'euros à 400.000 en 5 ans.

Constructions neuves, rénovations, entretien des bâtiments et des routes concrétisent nos engagements répondant à l'amélioration de votre cadre de vie. Ces dernières semaines, des chantiers majeurs se sont achevés. L'extension de la Maison Taraud permet de mettre à disposition des associations une salle de taille intermédiaire pour leurs activités, en complémentarité avec les autres salles municipales. La rénovation de la ferme du bourg et de la salle du bourg en bureaux pour les services de la Ville a amélioré les conditions d'accueil des usagers et de travail pour les agents. La construction d'un restaurant scolaire neuf, spacieux et fonctionnel au Clos-Vinot a rendu la pause méridienne plus agréable pour les élèves comme pour le personnel.

Gérer au mieux le patrimoine communal et répondre aux besoins de nos concitoyens demeure notre priorité. Cela a été le cas il y a quelques mois lorsque nous avons réhabilité les locaux de l'ancienne Maison de la Petite Enfance pour permettre l'installation d'un cabinet médical. C'est encore le cas aujourd'hui avec la réfection du logement de fonction de l'école élémentaire de Viroy, qui accueille désormais les bureaux de l'inspection départementale de l'Éducation nationale, pour les circonscriptions Montargis-Est et Montargis-Ouest. Son inauguration a été l'occasion pour le directeur académique des services de l'Éducation nationale Philippe Ballé de saluer les initiatives menées à Amilly en faveur des familles et des enfants.

Dans ce domaine, la construction de l'Accueil de loisirs de la Pailleterie est un projet particulièrement marquant. Ce nouvel équipement, attendu des familles dans un contexte de demande d'accueil croissant, ouvrira ses portes pour les vacances d'été. Dans un environnement privilégié, nous nous attacherons à développer des projets péri-éducatifs de qualité, conformément aux principes qui valent à Amilly d'être considérée par l'UNICEF comme une "Ville amie des enfants".



Gérard Dupaty
Maire d'Amilly
Conseiller départemental du Loiret
Premier vice-président
de l'agglomération montargoise

INFOS SERVICES

Mairie d'Amilly : 3, rue de la Mairie
BP 909 – 45200 Amilly.
Tél. : 02 38 28 76 00

Clic M. le Maire :
mairie.amilly@amilly45.fr

Rencontrer M. le Maire :
sur rendez-vous les mercredis et jeudis
matins au 02 38 28 76 00

Accueil pièces d'identité et passeport :
02 38 28 76 00

Réservation de salles : 02 38 28 76 14

Service Affaires Générales - Associations - Élections :
02 38 28 76 12

Service Commande publique : 02 38 28 76 00

Service État-Civil : 02 38 28 76 16 / 20

Services Techniques et

Aménagement du territoire : 02 38 93 86 14

Secrétariat des élus : 02 38 28 76 00

Police Municipale : 02 38 28 76 00

Objets trouvés : 02 38 28 76 00

Centre Communal d'Action Sociale : 02 38 28 76 60

Espace Familial d'Écoute et d'Échanges :
02 38 28 76 09

Service Sports : 02 38 28 76 88

Service Jeunesse : 02 38 28 76 63

Piscine : 02 38 85 47 56

Médiathèque : 02 38 90 09 55

Service Scolaire : 02 38 28 76 66

Service Culturel : 02 38 28 76 68

Musée des Arts et Traditions : 02 38 98 00 87

Service du 3^e Âge : 02 38 28 76 56

Service Enfance : 02 38 28 76 71

Petite-Enfance : 02 38 28 76 78

École de musique : 02 38 85 03 34

Accueil de loisirs à La Paillerie : 02 38 93 90 51

Cimetière intercommunal et crématorium :
02 38 89 28 57

Groupes scolaires et écoles

Clos-Vinot élémentaire : 02 38 98 30 75

Clos-Vinot maternelle : 02 38 28 76 85

Garderie Clos-Vinot : 02 38 98 61 31

Goths élémentaire : 02 38 85 39 78

Goths maternelle : 02 38 85 52 86

Garderie Goths : 02 38 85 52 85

Saint-Firmin élémentaire : 02 38 85 12 44

Saint-Firmin maternelle : 02 38 85 74 85

Garderie Saint-Firmin : 02 38 98 06 11

Viroy élémentaire : 02 38 85 36 54

Viroy maternelle : 02 38 85 89 87

Garderie Viroy maternelle : 02 38 85 89 86

Garderie Viroy élémentaire : 02 38 85 98 96

RASED : 02 38 98 70 46

E.R.E.A. Simone Veil : 02 38 28 38 48

Collège Robert Schuman : 02 38 28 11 53

Lycée du Chesnoy : 02 38 89 80 00

Urgences :

Pompiers : 18 / 02 38 90 07 37

SAMU : 15

Police secours : 17 / 02 38 28 38 28

Gendarmerie : 02 38 07 15 80

Propreté :

SMIRTOM : 02 38 87 37 38

Déchetterie : 02 38 87 37 38

L'AGENDA

MARS

35^e journée du Gros-Moulin Association du Gros-Moulin	Dimanche 11	la journée	Gros-Moulin
Buffet campagnard - FNACA	dimanche 11	11h30	Espace J.-Vilar
Les vendredis de l'orgue	16 / 23 / 30	18h00	Égl. Saint-Martin
Salon de l'agriculteur - Jeune Chambre Économique de Montargis / Lycée de Chesnoy	samedi 17	de 9h à 17h	Lycée du Chesnoy
Exposition photos - Serge Foly Du samedi 17 au dimanche 25	tous les jours les dimanches	de 14h00 à 18h00 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00	Maison Saint-Loup
Concert - l'Escadron Volant de la Reine	dimanche 18	18h00	Égl. Saint-Martin
Cérémonie - Cessez le feu en Algérie	lundi 19	9h30	Cimetière du bourg
Réunion Conseil municipal	mercredi 21	20h00	Maison Saint-Loup
Bourse aux livres	dimanche 25	de 9h00 à 18h00	Espace J.-Vilar
Bourse aux vêtements adultes/ enfants - printemps - été <i>Dépôt des articles</i> <i>Vente des articles</i>	lundi 26 mardi 27 mercredi 28 jeudi 29	de 14h00 à 18h00 de 9h00 à 12h00 de 9h00 à 18h30 de 9h00 à 12h00	Salle des Terres-Blanches
Don du sang	mercredi 28	de 15h00 à 19h00	Espace J.-Vilar
Concert des Ensembles vocaux École municipale de Musique	mercredi 28	18h30	Égl. Saint-Martin
Finale du Loiret U12 - J.3 Football	samedi 31	de 9h00 à 18h00	Stade G.-Clériceau
Concert animation École municipale de musique	samedi 31	18h00	Médiathèque Agglo Montargis

AVRIL

Cérémonie Anciens combattants d'Afrique du Nord	dimanche 1 ^{er}	9h00	Square des Anciens combattants rue Ph. Sergent
Les vendredis de l'orgue	6 - 13 - 20	18h00	Égl. Saint-Martin
Concert Quatuor Mosaïques	samedi 7	20h30	Espace J.-Vilar
Soirée musicale École municipale de musique	jeudi 12	20h00	Espace J.-Vilar
Dîner dansant Association Passion Danse	samedi 14	19h30	Espace J.-Vilar
Brocante - Vide ta chambre École du Clos-Vinot	dimanche 15	de 7h00 à 18h00	École Clos-Vinot
Réunion de quartier à Viroy	vendredi 13	20h00	Salle du restaurant scolaire
Brocante - Vide greniers	dimanche 22	de 7h00 à 18h00	École des Goths
Banquet de printemps des aînés	dimanche 22	12h00	Espace J.-Vilar
Spectacle musical - La romance de Paris	samedi 28	15h00	Espace J.-Vilar
Commémoration - Journée du souvenir des victimes de la Déportation	dimanche 29	9h45	Cimetière bourg

Agenda non exhaustif - Plus de dates sur amilly.com

LA VIE D'AMILLY EN IMAGES

De fortes pluies et une crue redoutée

En janvier, la crue du Loing et le classement du tronçon traversant Amilly en vigilance orange a ravivé de douloureux souvenirs et suscité des craintes chez les habitants de la vallée.



Ambiance de fête à la piscine !

2018 a merveilleusement bien commencé à la piscine, avec la soirée Chandeleur organisée le 2 février. 270 personnes ont profité des jolis décors d'hiver, des jeux dans l'eau et des crêpes cuisinées par les J3 Sauveteur.



La médiathèque fait sa nuit de la lecture



Des allées bondées, des animations originales, des associations mobilisées et 700 participants heureux. Pas de doute : la "Nuit de la lecture" portée par le réseau Agorame et organisée par la médiathèque d'Amilly le samedi 20 janvier dernier a été une réussite !

Art de rue

La place de Nordwalde, l'école d'art, les panneaux d'affichage : l'espace d'un après-midi, le territoire amillois est devenu un terrain d'exploration artistique pour les élèves de l'École supérieure d'art et de design d'Orléans.



Accueil de la mairie : les horaires d'ouverture modifiés

Depuis le 5 mars, la mairie a modifié ses horaires d'ouverture au public pour les services de l'Accueil, de la Police municipale et de l'État civil :

Accueil mairie / Police municipale	
Lundi	de 8 h 30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Mardi	de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30
Mercredi	de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30
Jeudi	de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30
Vendredi	de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00

État Civil	
Lundi	de 8 h 30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Mardi	de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30
Mercredi	de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30
Jeudi	de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30
Vendredi	de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Législative partielle, les 18 et 25 mars

Le Conseil Constitutionnel ayant annulé l'élection législative dans la 4^e circonscription du Loiret, les électeurs amillois sont appelés à voter pour élire leur député le 18 mars, et en cas de second tour, le 25 mars. Ouverture des bureaux de vote à 8 heures, fermeture à 18 heures. Une pièce d'identité est demandée le jour du scrutin.

Rappel : en cas de procuration, le mandant remet au tribunal d'instance ou au commissariat, le plus tôt possible, un formulaire téléchargeable sur le site www.service-public.fr par lequel il désigne un mandataire.



Bureaux municipaux : du changement

Du changement dans les bureaux municipaux. Les services Éducation/Enfance, Culture/Jumelage et Communication ont emménagé au 145, rue de la Mairie, dans l'ancienne ferme du bourg. Les règlements des services de restauration municipale et d'accueils périscolaires sont à remettre dans la boîte aux lettres de la mairie centrale.

Pour joindre l'un de ces trois services, contacter le **02 38 28 76 65** ou le **02 38 28 76 67**.

Le service Affaires sociales/3^e âge s'est installé au 36, rue Albert-Frappin. Les agents de la Police municipale ont pris place dans ces mêmes locaux. L'accueil est toujours assuré à la mairie centrale.

Une nouvelle salle à la Maison des associations

La Maison des associations dispose d'une nouvelle salle pour les activités associatives. D'une capacité de 80 personnes, cet espace est un intermédiaire entre la salle située à l'étage (30 personnes et les locaux de la salle des Terres-Blanches (150).

Pour réserver, contacter le service Affaires générales
Tél. : 02 38 28 76 00 ou affaires.generales@amilly45.fr



Banquet de printemps

Le repas des aînés se déroulera dimanche 22 avril à partir de midi, à l'Espace Jean-Vilar.
Inscriptions auprès du service Affaires sociales / 3^e âge jusqu'au 11 avril - Tél : 02 38 28 76 56 ou 02 38 28 76 60.



Infos déchets

Sacs de tri en mairie

Les sacs de tri sélectif, de couleur jaune, sont disponibles en mairie. Pour en obtenir, il faut se rendre à l'accueil, muni d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif attestant du nombre de personnes résidant dans le foyer.



Excuses

Le Smirtom, syndicat intercommunal en charge du ramassage et du traitement des déchets, a modifié ses tournées de collecte le 8 janvier dernier. Des livrets indiquant les nouvelles modalités de collecte ont été insérés dans le numéro de janvier-février de votre journal municipal Amilly Espaces. La société chargée de la distribution a rencontré des difficultés et certains habitants n'ont pas reçu ces documents dans leur boîte aux lettres. La ville d'Amilly présente ses excuses pour les désagréments occasionnés.

Multi-accueil, crèche familiale : procédure d'inscription

Maison de la Petite Enfance

POUR SEPTEMBRE 2018

Besoin d'un accueil pour votre enfant de moins de 3 ans

PRÉ-INSCRIPTIONS du 1^{er} fév. au 31 mars

Plus d'informations : Tél. : 02 38 28 76 78
Courriel : petite.enfance@amilly45.fr
304, rue de la Libération - Amilly

Le service Petite Enfance a mis en place une procédure d'inscription au Multi-accueil et à la Crèche familiale.

Les parents en quête d'une place pour le mois de septembre peuvent retirer des dossiers de pré-inscription à retourner à la Maison de la Petite Enfance d'ici au 31 mars.

Acceptation, mise en attente, refus : la réponse à leur demande leur sera transmise fin avril, après examen des dossiers par une commission.

Informations au 02 38 28 76 78 ou petite.enfance@amilly45.fr

Budget 2018 : l'invest

Le budget primitif d'Amilly s'élève à 23 121 000€. Il est évalué à 19 000 000 € et de la section investissement avec les principaux investissements

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
4 121 000 €



BÂTIMENT

CONSTRUCTIONS dont

- Restaurant scolaire à l'école de Viroy
- Aménagement de l'école élémentaire du Clos-Vinot
- Orgue de l'église de Saint-Firmin des Vignes

• 1 841 000 €

ENTRETIEN MAINTENANCE

• 465 500 €

VOIRIE

NOUVELLES RUES

- Rue des Prochassons, rue Peynault

• 384 500 €

ENTRETIEN DES RUES

• 490 000 €

DÉFENSE INCENDIE

• 60 000 €

ÉCLAIRAGE

• 60 000 €

VIDÉOPROJECTION

• 52 000 €

TRAVAUX DIVERS

• 23 500 €

ACQUISITION DE MATÉRIEL

INFORMATIQUE

• 111 060 €

CULTURE

• 31 100 €

SPORT

• 35 300 €

ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES

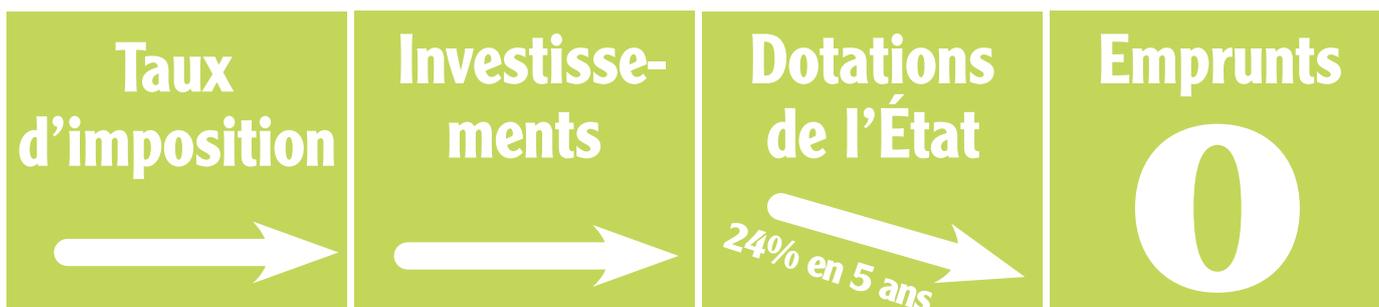
• 59 140 €

SCOLAIRE

• 13 400 €

Le financement se maintient

est le résultat de l'addition de la section fonctionnement qui atteint 4 121 000 €. Tour d'horizon de l'année 2018, des investissements et le soutien aux associations.



Gérard Dupaty, maire

“Amilly est l’alliée des associations”

“Amilly est l’alliée des associations qui tissent le lien social unissant la société. Bien consciente que l’aide financière qui leur est apportée par la commune est essentielle à leur fonctionnement. Malgré une chute vertigineuse des dotations de l’État, la municipalité maintient en 2018 l’enveloppe consacrée aux subventions. L’inflation est prise en compte, notamment pour les J3 Sports.”

AIDES FINANCIÈRES			
SPORT 267 200€	CULTURE 32 850€	ÉDUCATION 3 550€	AFFAIRES GÉNÉRALES ET SOCIALES 23 255€

“Les aides indirectes sont tout aussi importantes que les subventions. Nos investissements dans les bâtiments et équipements municipaux profitent aux associations. C’est le cas par exemple de l’extension récente de la Maison des associations ou encore des travaux de l’Accueil de loisirs de la Pailleterie.”

AIDES EN NATURE		
17 SITES MIS À DISPOSITION	CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET ENTRETIEN D’ÉQUIPEMENTS	ACHATS ET PRÊTS DE MATÉRIELS

Plus d’informations sur le site : amilly.com

De la cuisine



Les cuisiniers sont sur le pont dès 5h30. Ce matin là, ils cuisent et tranchent 35 rôts d'agneau de 2,5 kg ! Pour éviter surcoûts et gaspillage, les quantités sont calculées pour chaque plat et chaque enfant selon des normes nationales. Les commandes passées auprès des fournisseurs respectent ces indications. Exemple : une purée équivaut à 170 g par enfant soit l'achat de 140kg de pommes de terre ! D'où la nécessité d'avoir une idée précise du nombre d'enfants présents au repas du midi.

L'hygiène sanitaire est une préoccupation de chaque instant. Les agents gardent trois nombres en tête. 4 pour la fréquence des lavages de mains en une heure. 63 °C pour le chaud et 3°C pour le froid, les deux températures qu'il faut veiller à conserver jusqu'à



l'assiette afin d'éviter la prolifération des bactéries.

L'exigence du fait maison et des produits frais demande de l'adaptation : les plats sont parfois préparés sur deux jours. Impossible, par exemple, d'assurer la longue cuisson d'un bœuf bourguignon pour 1000 couverts en une matinée. Un appareil, la cellule de refroidissement, permet de réguler la température durant ce laps de temps, garantissant une hygiène et une qualité nutritive optimale.



Quelques semaines seulement après son ouverture, les élèves de maternelle et élémentaire du Clos-Vinot ont bien pris leurs marques dans leur nouveau restaurant scolaire. L'occasion de s'intéresser de près à la mise en œuvre de ce service rendu aux familles. À Amilly, il est géré directement par la commune, de la confection des repas à la cuisine centrale jusqu'au service dans l'assiette.

Les produits sont livrés plusieurs fois dans la semaine par palette de 100 kg. Chaque lot est répertorié pour la traçabilité et entreposé dans les réserves, parfois dans la chambre froide où la température avoisine - 20°C.



e à l'assiette



À la fin du repas, les agents ne disposent que de quelques minutes pour nettoyer et remettre le couvert. Pour le second service ! Pendant ce temps, on s'active à la plonge.



Par le menu

Le chef cuisinier Frédéric Ribot élabore les menus huit semaines à l'avance. Il a lancé il y a deux ans les menus à thème une à deux fois par mois.

Pour garantir l'équilibre des repas sur le long terme, il suit, avec l'aide d'une diététicienne, les recommandations du "Groupe d'études des Marchés, Restauration collective et Nutrition" dépendant du Ministère de l'Economie, basées sur un tableau de fréquence de présentation des aliments. Exemple : 10 crudités sur 20 repas. Et attention, légumes cuits et crus ne se valent pas. Sa tâche n'est pas toujours facile, surtout en hiver !

Cuisine maison, viande bovine et volaille d'origine française, produits locaux et même bio : la qualité des ingrédients est toujours recherchée.



Entre 9 heures et 11 h 30, les plats sont placés dans les 15 conteneurs thermiques et acheminés dans les six cantines en camion frigorifique. Un aller-retour pour chaque école. Les agents de service, qui ont déjà dressé les tables, préparent les chariots. Il ne reste plus qu'à servir et à déguster !

La restauration municipale en chiffres

125 000	repas à l'année et 1 000 par jour en moyenne
2	cuisiniers
1	pâtissier
2	agents pour les entrées et les goûters
2	livreurs
1	réceptionniste
26	agents pour réceptionner et servir les plats
31	animateurs pour veiller sur les enfants

8,38€ C'est le coût de revient d'un repas, de la préparation au service.

❖ Postes de dépenses pris en compte :

- ♦ alimentation
- ♦ énergie
- ♦ entretien des bâtiments
- ♦ personnel
- ♦ fournitures et matériels

Concerts et musique

En mars L'Escadron volant de la Reine



Ces deux concerts sont soutenus par la région Centre – Val de Loire dans le cadre des "Projets artistiques et culturels du territoire (PACT)."

Tarifs : plein, 17€ - réduit et groupe, 12€ moins de 12 ans, 5€. Gratuit pour les élèves de l'École de musique. Abonnements 3 ou 5 concerts, 45€ ou 70€. Possibilité de régler en chèques Clarac.



Le disque de Joseph Rassam est sorti

Enregistré à l'église Saint-Martin d'Amilly, en partie sur l'orgue Cattiaux, le double CD "Musique pour clavier" (paru chez Brilliant Classics) de Joseph Rassam, consacré aux œuvres de Heinrich Scheidemann, est disponible. Le magazine spécialisé Diapason vient de lui attribuer la note maximale dans son numéro de janvier.

L'auteur de la critique Xavier Bisaro indique : *Les diminutions efflorescentes dont Scheidemann use en permanence requièrent une technique infaillible, et la densité de son discours polyphonique exige un suivi permanent du moindre détail. En outre, ces œuvres parfois longues nécessitent un souffle profond et constant, condition sans laquelle l'oreille et les doigts, se fourvoient dans les recoins au détriment de la direction générale. Sur tous ces plans, la réussite est complète.* L'association Jardins d'agrément a financé l'enregistrement, aidée par de nombreux souscripteurs. Elle était déjà en 2011, à l'origine de la sortie du premier opus de Joseph Rassam intitulé "Manuscrits" (label Triton).

Pour se procurer "Musique pour clavier", contacter le service Culture - Tél. : 02 38 28 76 68 et culture@amilly45.fr ou se rendre sur le site www.brilliantclassics.com

Le Livre des Lamentations, issu de l'Ancien Testament, est constitué de cinq poèmes retraçant la destruction de Jérusalem. Il a inspiré Alessandro Scarlatti, considéré au XVII^e siècle comme le plus illustre compositeur napolitain, et d'autres créateurs moins connus : Gaetano Veneziano et Cristofaro Caresana. Ce sont ces œuvres que les jeunes musiciens de l'Escadron volant de la Reine ont choisi de reprendre. Dans la ville pieuse du sud de l'Italie, elles étaient interprétées au cours de la Semaine Sainte. Les théâtres fermaient alors leurs portes et les églises devenaient des lieux de spectacle accueillant un public nombreux et hétéroclite, dans une ambivalente ambiance de recueillement et de fête. L'ensemble présentera d'autres pièces pour compléter le paysage musical napolitain de l'époque.

Dimanche 18 mars - Église Saint-Martin, à 18 heures.

En avril Quatuor Mosaïques



L'ensemble franco-autrichien Quatuor Mosaïques consacre un programme à des compositeurs des XVIII^e et XIX^e siècles : Ludwig van Beethoven, Wolfgang A. Mozart et Pierre Baillot. Ce dernier, violoniste français reconnu pour ses talents d'exécution, considérait notamment que les interprètes devaient se rapprocher au maximum de la voix humaine, vecteur absolu de l'émotion. Un précepte que les musiciens du Quatuor Mosaïques ont sans doute à cœur d'appliquer.

Ils interpréteront le quatuor à cordes n°2 "Razumovsky" Opus 59 de Beethoven, le n°15 en ré mineur, K. 421 de Mozart et l'Opus 34 n°1 en si mineur de Pierre Baillot.

Samedi 7 avril - Espace Jean-Vilar, à 20h 30.

L'art sort de son écrin

Et si l'art contemporain sortait du site des Tanneries pour essaimer et s'inviter sur tout le territoire montargois? L'atelier Ecotone proposé en janvier par les élèves de l'École supérieure d'art et de design d'Orléans était une entrée en matière. D'ici quelques mois, le Centre d'art d'Amilly multipliera les actions hors les murs, pour faciliter la rencontre de l'art avec tous les publics.

Ce projet implique, pour l'équipe du Centre d'art, de créer des nouvelles formes d'interventions, diversifiant les rapports aux œuvres et aux artistes.

Relayer et accompagner

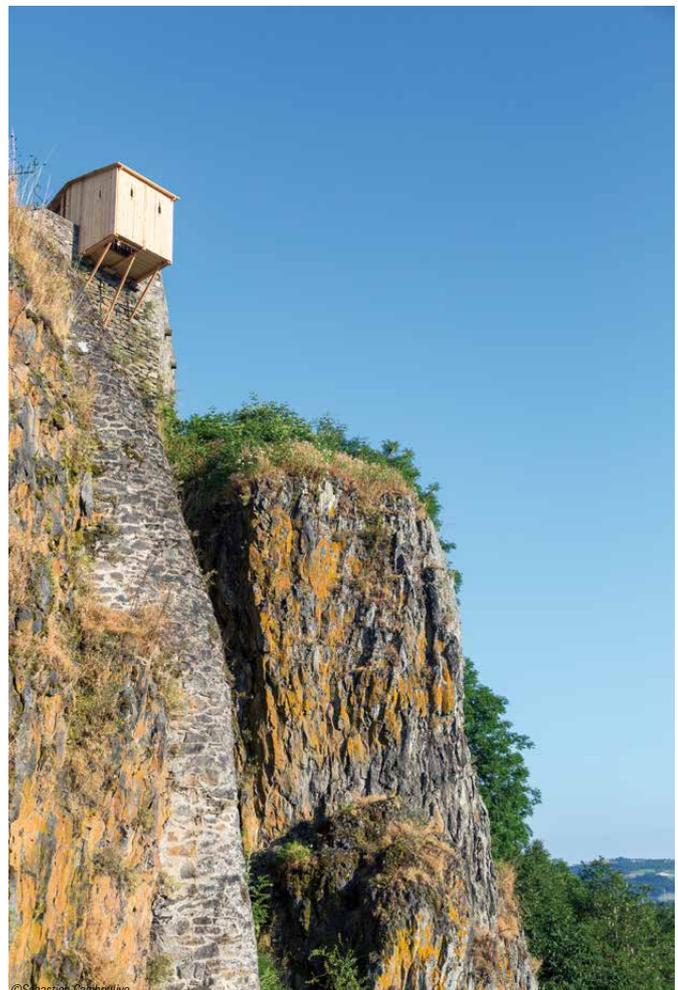
Grâce au développement d'un partenariat avec l'École Nationale Supérieure d'Art de Bourges, le Centre d'art permet à des artistes issus de la formation CEPIA de l'école (Centre d'étude au partenariat et à l'intervention artistiques), d'expliquer leurs pratiques à différents publics du Montargois. Personnes âgées résidant en établissements d'hébergement, jeunesse, personnes en difficulté... Dans le cadre de projets spécifiques, les trois artistes David Magnou, Eun Soo Kim et Marion Arnoux feront chacun découvrir leur univers à des publics très variés. Le centre d'art jouera alors un rôle d'accompagnateur et d'intermédiaire entre l'artiste et la structure concernée. C'est un partenariat unique en France, qui permet aussi aux jeunes artistes de professionnaliser leur pratique, et qui s'inscrit dans les objectifs ministériels de favoriser l'éducation artistique et culturelle accessible à tous.

Expérience(s) de l'art

Certains artistes ont fait des propriétés physiques de la matière (peinture, métal...) un champ d'exploration à part entière. La connaissance et la maîtrise des matériaux sont alors nécessaires. Un nouvel atelier de découverte, centré sur cette approche sensible qui donne aussi à voir les métiers et les savoir-faire liés à la création contemporaine, pourra être proposé, sur place ou en dehors des Tanneries, par exemple en introduction d'une visite. Au centre du premier atelier, l'eau et la capillarité... élément dangereux pour la matière, l'eau est responsable de nombreuses dégradations... pourtant, certains artistes s'approprient et exploitent ses propriétés, notamment dans le travail de la couleur.

"Aux arts lycéens" deuxième édition

Le centre d'art a proposé au jeune artiste Hugo Bel, originaire du Montargois, et à un enseignant du lycée en Forêt de faire cours commun. C'est ainsi que les élèves de la classe de 1^{ère} L option Arts plastiques découvriront que le plâtre, matériau que l'on assimile d'ordinaire au BTP, possède de nombreuses possibilités de création de formes. La restitution du projet aura lieu aux Tanneries en avril. 🌿



Hourd, 2016 - Bois, cordes et métal. Installation In situ de David Magnou pour la biennale d'art contemporain *Chemin d'art* de la ville de Saint-Flour en 2016.

Plus d'informations

Centre d'art contemporain – Les Tanneries, au 02 38 85 28 50 ou contact-tanneries@amilly45.fr

Harcèlement scolaire : comprendre et agir



Emma Raynaud et Dahlia Abdelkader.

La Maison des Jeunes est à l'initiative d'une journée de sensibilisation au harcèlement scolaire organisée au collège Schuman, jeudi 19 avril. Le point de départ de cette action réalisée auprès de classes de 4^e et des délégués de classe sera la diffusion d'un court-métrage conçu par deux jeunes Amilloises.

Le harcèlement scolaire peut avoir des effets dévastateurs sur les enfants et adolescents qui en sont victimes. Au détour d'une discussion sur le sujet, deux amies, Dahlia Abdelkader, 18 ans et Emma Raynaud, 17 ans, ont décidé de livrer leur point de vue à travers un film. Inspirée, sans être calquée sur leur vécu personnel, la vidéo de 15 minutes montre les insultes et les coups dont le personnage

principal, Aria, interprétée par Dahlia, est victime à l'école. Une situation dramatique qui se prolonge en dehors du cadre scolaire, sur les réseaux sociaux.

Le film s'adresse à l'entourage familial, amical et scolaire et livre des conseils pour aider à détecter le problème. Il touche aussi les harceleurs, qui ne réalisent pas toujours la portée de leurs actes. Le message est efficace car le récit obéit à une dramaturgie très structurée. L'absence de dialogue, la bande-son -interrompue seulement par les réflexions de plus en plus inquiétantes de la jeune fille- intensifient le malaise. *Pas d'avis, pas de jugement, juste des faits*, développe Emma, co-réalisatrice. Le spectateur se retrouve dans la tête d'Aria. Il ressent le harcèlement.

Libérer la parole

Le court-métrage finit sur une note d'espoir. *On voulait montrer qu'il est possible de s'en sortir*, explique Dahlia. Les deux réalisatrices plaident pour une libéralisation de la parole des victimes les aidant à s'exprimer pour sortir de l'impasse. *Pour libérer la parole, il faut une personne à l'écoute, en qui avoir confiance*, insiste Emma. Le service Jeunesse a souhaité permettre à ces deux jeunes anciennes adhérentes de s'exprimer et de présenter leur projet qui s'intègre dans les actions citoyennes développées à la Maison des Jeunes. Ces deux jeunes femmes continuent de s'engager dans d'autres luttes. Dans de futures vidéos en cours de réalisation, elles abordent les violences faites aux femmes et l'hyperconnectivité.

Jeudi 19 avril, après la diffusion du film, Emma Raynaud et Dahlia Abdelkader animeront les discussions et informeront sur le soutien associatif, aux côtés des responsables de la Maison des Jeunes d'Amilly. 🌊

Une autre action de sensibilisation aura lieu samedi 26 mai, à la salle des Terres-Blanches, auprès du grand public. Plus d'informations à venir sur le site amilly.com



Jobs d'été Une journée pour trouver

Une journée "Jobs d'été" est organisée à l'Espace multiservices (**Pimm's du Plateau, 26, rue de la Pontonnerie à Montargis**) de l'Agglomération Montargoise Et rives du loing, en partenariat avec la Ville d'Amilly.

Rendez-vous jeudi 26 avril, de 13 à 18 heures, pour connaître les offres, recevoir des infos pratiques et conseils et passer des entretiens d'embauche.

Théo Goix, roi des échecs



À 15 ans, Théo Goix est un jeune espoir de l'Échiquier du Gâtinais. Une position acquise au fil des victoires en compétitions régionales et de ses participations aux championnats de France.

À l'entraînement à la Maison des jeunes.

Les échecs, Théo est tombé dedans petit. *Mon père m'a appris à jouer à 4 ans*, se souvient-il. Conquis par l'intervention d'un éducateur de l'Échiquier du Gâtinais dans son école, il s'inscrit au club d'Amilly l'année suivante. Il est âgé de 8 ans et depuis lors, animé d'une redoutable combativité, ce jeune homme se plaît à participer à des compétitions, afin d'imposer son jeu, ce qui revient à être le meilleur. Ces batailles de cerveaux demandent beaucoup de concentration et de la patience, *une partie peut durer 3 ou 4 heures*, précise-t-il. L'adolescent possède et cultive ces qualités. Elles l'ont porté loin dans le classement Elo, faisant de lui le 2^e meilleur joueur du club. Dans sa catégorie, il est 1^{er} régional et 16^e national.

Ses techniques, apprises à l'Échiquier du Gâtinais et éprouvées au fil des matches, se cumulent aux stratégies enseignées par un grand maître international azéri rencontré lors d'un championnat de France. Son prochain objectif : valider son ticket pour le championnat de France et terminer dans les 10 premiers.

La technique ne suffit pas. Le mental, le comportement, la capacité de déstabiliser le joueur qui fait face, sont essentiels. Et c'est bien pour cette raison que les ordinateurs capables de terrasser n'importe quel champion du monde, aussi puissants soient-ils, n'enlèveront jamais rien à la beauté des échecs. Théo en est persuadé. ♚

Échiquier du Gâtinais

Le club propose des cours de différents niveaux destinés aux jeunes. Des séances pour adultes ont lieu le vendredi soir. Les joueurs participent à des tournois et l'association organise chaque année l'Open International. Prochaine édition les 19, 20 et 21 mai à l'Espace Jean-Vilar. Plus de détails sur www.echiquierdugatinais.fr

Aïkido, la maîtrise de l'énergie

Pas de vainqueur, pas de vaincu. L'aïkido est un sport sans compétition, pratiqué par une cinquantaine d'adeptes à Amilly au sein de la section des J3.



Le sabre, une arme utilisée à l'aïkido.

Cette discipline s'inspire des techniques ancestrales des samouraïs, utilisées à des fins de défense. Objectif : détourner la force de l'assaillant, prendre le contrôle et lui faire réaliser l'inutilité de l'attaque. *La maîtrise de l'autre passe par la maîtrise de soi*, explique le président des J3 Aïkido Cédric Duprez. L'esquive et l'immobilisation sont essentielles. L'aïkido est un art martial à main nue mais les armes comme le jo (bâton), bokken (sabre), tanto (couteau) sont étudiées pour se défendre contre différents types d'attaques. Sans se blesser ni blesser l'autre, tout en rondeur et en souplesse, y compris dans les chutes.

Le club d'Amilly compte 20 enfants. Il organise des stages et des passages de grades. Il a ouvert un créneau d'aïki-taïso, un dérivé de l'aïkido tourné vers le bien-être et la circulation de l'énergie dans le corps par la respiration, les étirements, les postures. Pas de limite d'âge, pas de pré-requis physiques. 🌀

Pour en savoir plus, contacter Cédric Duprez
Tél. : 06 51 10 80 81 ou j3amilly.aikido@gmail.com

Tribune Libre

Amilly est au cœur du mandat pour lequel nous sommes élus et pour lequel nous œuvrons. Au-delà de notre mandat municipal, certains d'entre nous représentent notre commune au sein de l'Agglomération Montargoise en tant que conseillers communautaires.

À ce titre nous souhaitons rappeler notre engagement pour le suivi et l'élaboration de projets et de prestations dont certaines compétences relèvent désormais de l'agglomération. Les transports urbains font partis de ces prestations dont elle est autorité organisatrice.

En janvier dernier, les élus communautaires d'Amilly, dont Grégory Gaboret fait partie, se sont prononcés unanimement en faveur d'une nouvelle délégation de service public qui prendra effet en janvier 2019. Cette future gestion du réseau de transport doit évoluer afin de répondre aux nouveaux besoins des habitants. C'est dans cet esprit que nous défendrons l'amélioration de la qualité de service avec un rajeunissement du parc de véhicules prenant en compte une stratégie de mix énergétique. Les nouveaux besoins de dessertes et une meilleure coordination avec les autres réseaux de transports doivent également s'inscrire dans le futur contrat.

Enfin, nous considérons que la question du tarif pour l'accès au service est essentielle pour le pouvoir d'achat des familles.

Pour cela, nous défendrons dans la future délégation la mise en place de la gratuité des transports scolaires dans l'Agglomération Montargoise. En résumé, dans l'intérêt général, nous souhaitons pour les transports urbains du montargois :

- des lignes de bus au plus près des besoins des usagers
- un renouvellement du parc de véhicules avec des bus à moteur électrique, biocarburant...
- la gratuité des transports scolaires sur l'ensemble de l'Agglomération. 🍀

Vos élus de la liste "Amilly notre Avenir"



Grégory Gaboret, Sports Jeunesse, Finances
Anne-Marie Calmettes, Affaires sociales, Culturelles et Jumelages
Jacky Rollion, Travaux-Urbanisme-Environnement, Écoles Enfance

Grégory Gaboret Gregory.GABORET@amilly45.fr
Anne-Marie Calmettes Anne-Marie.CALMETTES@amilly45.fr
Jacky Rollion Jacky.ROLLION@amilly45.fr

Extrait du règlement intérieur du Conseil Municipal (article 35) voté lors de la séance du 22 octobre 2014 "Le Maire, en tant que Directeur de la publication, ne saurait contrôler le contenu des articles publiés qui n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs" (CE, 7 mai 2012, élections cantonales de Saint Cloud, n° 353536). Les textes sont placés sous l'entière liberté et responsabilité de leurs auteurs, mais les attaques et mentions diffamatoires, injurieuses ou discriminatoires ne sont pas admises."

Journée festive : mission accomplie !



Corsaires aux tricornes imposants, crocodile aux dents aiguisées, capitaine au crochet menaçant : pour la 2^e édition de la Journée festive, le service Éducation/Enfance a embarqué des centaines d'enfants dans l'univers des pirates. Cabotant d'un stand à l'autre, ils ont affronté de redoutables adversaires de jeu pour piller un précieux trésor : une clé donnant accès au coffre renfermant des pièces d'or... en chocolat !



Agglomération Montargoise
Espaces de l'Agglo

AGORAME

LA FÊTE
DU COURT
MÉTRAGE

DU 14 AU 20 MARS 2018

VENDREDI 16 MARS 2018
AGORAME, RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES DE L'AME
PARCOURS CINÉ-GASTRONOMIQUE

LE HANGAR
À CHALETTE
18H
APÉRITIF
+ PROJECTION

MÉDIATHÈQUE
DE L'AME
20H
PLAT
+ PROJECTION

MÉDIATHÈQUE
D'AMILLY
22H
DESSERT
+ PROJECTION

GRATUIT, SANS RÉSERVATION DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES, À PARTIR DE 12 ANS - TRANSPORT EN BUS ALLER-RETOUR ASSURÉ
DÉPART POSSIBLE DE LA MÉDIATHÈQUE DE CHALETTE À 17H45 - RENSEIGNEMENTS DANS LES MÉDIATHÈQUES ET SUR WWW.AGORAME.FR

CNC

**La fête du court-métrage
vendredi 16 mars, de 18h à minuit
et samedi 17 mars à 17h**

Organisée à l'initiative du CNC (Centre national du cinéma et de l'image animée), avec le concours de l'Agence du court métrage, l'opération du court-métrage consiste à organiser en France et à l'étranger, des projections publiques et des rendez-vous festifs, **ouverts à tous**.

Le **vendredi 16 mars**, le réseau des bibliothèques Agorame vous propose, dans ce cadre, un parcours ciné-gastronomique : nourritures intellectuelles et physiques au programme ! **Apéritif au Hangar de Châlette à 18h, buffet salé à la médiathèque de l'AME à 20h et dessert à la médiathèque d'Amilly à 22h.**

Durée des projections : 45 min environ par médiathèque. Transport en bus organisé pour tous ceux qui le souhaitent.

À partir de 12 ans, gratuit, sans réservation dans la limite des places disponibles.

Le lendemain à 17h : une séance spéciale de courts-métrages est destinée aux **enfants à partir de 4 ans**.

vendredi 9 mars - 20h

Les vendredis ciné : cycle "Western"

Clap de fin pour le cycle "Western" : films de duels, épisodes de la Guerre de Sécession, Cow-boys et Indiens, ode à Monument Valley... **À partir de 15 ans, gratuit, sans réservation.**

samedi 10 mars - 15h

Ciné-mômes : cycle "Bande d'animaux"

Venez assister aux aventures de la dernière "bande d'animaux" du premier cycle Ciné-mômes de l'année. **Pour les plus de 5 ans, gratuit, sans réservation.**

jusqu'au samedi 10 mars

Exposition "Rien" - Maison Saint-Loup

Une exposition non théorique mais au contraire ouverte à tous et qui amène à réfléchir avec simplicité autour de la thématique du "Rien". Exposition ouverte **les vendredis et samedis après-midi de 14h à 18h.**

samedi 17 mars - 10h30

"De bouche à oreille" : spectacle de Jean-Yves Auffret

Des histoires tendres ou drôles, émaillées de comptines, de ritournelles et de formulettes, pour dégourdir les menottes et faire jaillir les quenottes. **Pour les enfants de 2 à 5 ans** (merci de respecter l'âge requis), **gratuit, sans réservation dans la limite des places disponibles.**

samedis 17 mars et 7 avril - 10h30

Les petits déjeuners littéraires

Romans, bandes-dessinées, documentaires, films : on parle de tout aux petits-déjeuners littéraires ! Evelyne vous présentera ses coups de coeur autour d'un café-chouquettes.

À partir de 15 ans, gratuit, sans réservation.

dimanche 25 mars de 9h à 18h

Bourse aux livres et disques d'occasion

Des livres, des CD, des DVD, des vinyles : de quoi remplir vos étagères de culture à bas prix. Rendez-vous à l'Espace Jean-Vilar ! **Gratuit, ouvert à tous.**

vendredi 13 avril - 20h

Les vendredis ciné : cycle "Cinéma français des années 60"

Les années 60 sont réputés pour l'émergence du courant de la Nouvelle Vague qui influencera profondément le cinéma mondial. Ce cycle est l'occasion de découvrir une production bien plus variée qu'il n'y paraît. **À partir de 15 ans, gratuit, sans réservation.**

samedi 14 avril - 17h

Ciné-mômes : cycle "La littérature s'anime"

Une sélection de courts-métrages où la littérature et le cinéma d'animation dialoguent joyeusement. Fables et albums prennent vie dans des films qui toucheront autant les enfants que leurs parents. **Pour les plus de 3-7 ans, gratuit, sans réservation.**

la médiathèque

samedi 21 avril de 10h à 11h30

Pep's café

Odète Braz, conseillère en parentalité, animera la discussion autour d'articles du magazine Pep's, qui traite du sujet de l'éducation bienveillante. Les enfants peuvent venir, des jouets et des livres sont mis à leur disposition pour s'amuser.

Public adulte, gratuit, sans réservation.

vendredi 27 avril - 19h30

"Les dents du peigne", de Stéphane Titeca : le théâtre en construction

Stéphane Titeca, metteur en scène et comédien, prépare pour le festival d'Avignon 2019 une nouvelle pièce, intitulée *Les dents du peigne*. Il propose de réunir sur la scène de l'auditorium de la médiathèque toute l'équipe artistique pour présenter leur travail conjoint, permettant de véritablement voir la construction d'une œuvre, sa mise en espace, l'appropriation du texte : tout le travail préalable que cela représente. Le tout suivi d'un échange avec l'auteur et l'équipe artistique.

UN LIVRE - UN TITRE

"Les loyautés", de Delphine de Vigan (JC Lattès)

Ils sont quatre à prendre la parole. Quatre êtres englués dans la loyauté, celle qui oblige au non-dit, au secret, au caché. La fidélité muette, qui nous lie les uns aux autres, et nécessite qu'on s'en libère pour survivre. Delphine de Vigan signe en 200 pages un roman choral et dramatique au souffle littéraire époustouflant. *Disponible à la médiathèque, Espace Adultes, section Romans (R VIG).*

FILM

La passion de Jeanne d'Arc, de Carl Theodor Dreyer (1928)

Dreyer ne choisit pas l'épopée pour dresser le portrait de Jeanne d'Arc mais se concentre sur les instants qui précèdent son exécution à partir des minutes du procès conservées à la BnF. Dans une alternance de plans serrés d'une beauté plastique exceptionnelle, nous sommes face à la violence institutionnelle où l'intolérance se mêle à la cruauté. Jusqu'au paroxysme de la scène finale quand le chaos envahit l'écran. Un diamant noir. *Disponible à la médiathèque, Espace musique et cinéma, section cinéma (F DRE).*

Pour en savoir plus

Médiathèque d'Amilly - 56, rue des Droits-de-l'Homme - Tél. 02 38 90 09 55
Courriel : mediatheque.amilly@agorame.fr www.facebook.com/mediathequedamilly/info
Ouverture au public : le mardi de 14h00 à 18h00, le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le vendredi de 14h00 à 19h30 et le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine réunion :
mercredi 21 mars à 20h00
Maison Saint-Loup.

Le compte rendu est régulièrement affiché sur les panneaux extérieurs, face à la mairie, et consultable sur le site de la Ville amilly.com

ETAT-CIVIL

Naissances :

Lyam Delbert, Chloé Baudequink, Jean-Gabriel Quittanson, Malik Sahin, Léon Cochet, Sana Amâch, Yohan Gnali, Maylee Sel, Élina Gateau, Antoine Mouglin.

Mariage :

Philippe Sussiau et Véronique Albrile

Décès :

Mauricette Bille ép. Olanier, Madeleine Pépin veuve Glé, Carlos Santos, Jean Cléry, José Terrier veuve Vilette, Madeleine Duport veuve Denois, Raymond Letourneau, Pierre Roland, Jean Wagner, André Desmet, Jean Jolly, Lydie Agati ép. Coupé, Roger Barrois, Francine Girard veuve Stimec,

Vacances de printemps : le programme

- ◆ Les toutes petites oreilles, le Petit ciné des vacances, la Numérithèque, Jouez en famille : **du 26 avril au 12 mai**
Retrouvez nos animations traditionnelles des petites vacances
- ◆ Les enfants pourront également s'initier au Pixel Art, technique de dessin par ordinateur, qui consiste à dessiner des personnages ou des objets pixel par pixel (point par point). À ceci près que les pixels seront ici fabriqués avec des perles...
- ◆ Pour les enfants à partir de 8 ans mais également pour les adultes, sera aussi proposé pour la première fois un Escape Game sur mesure pour la médiathèque : l'Escape Book !
Le principe de l'Escape Game ? Vous êtes enfermés à plusieurs dans un espace avec des énigmes à résoudre, des indices à trouver afin d'accomplir une mission et vous échapper le plus rapidement possible. Il faut travailler en équipe, communiquer et partager les trouvailles ! Dans la version de la médiathèque, les participants seront enfermés dans un grand livre de contes (au sein de la salle des Petites Oreilles), et auront 45 minutes pour en sortir... Conçu par le Diabolobus.
Les différentes séances, gratuites, se feront sur réservation. Pour connaître les dates, contactez la médiathèque.

André Gémignani, Maurice Piat, Camille Lioret, Jean Masset, Robert Alleaume, Roselyne Coriolant ép. Chauvin, Sylvain Merlin, Isabel Merchan, Mireille Boureille veuve Parickmiller, Olivier Nicolas, Jacqueline Bourgeois, Odette Merrienne veuve Portal, Jacqueline Daire épouse Beaudeau, Eliane Grégoire ép. Chalopin, Lucienne Michaut veuve Bailly, Gisèle Ducrocq veuve Luszczak, Denise Baudet veuve Lebrun, Suzanne Semaniuk veuve Paniel, Maryse Durant ép. Durville, Irène Pietrowicz veuve Delouche, Nicole Laurent épouse Molinier, Roger Mannevy, Gisèle Béchade, Andrée Denis veuve Liger, Jacques Noulin, Michel Piatek, Jean-Louis Vincent, Simone Bonjour veuve Pantaléon, Michel Loiseau.

AME MINUIT TRAIL

EN AUTOSUFFISANCE



Renseignements et inscriptions:
www.j3-athle-amilly.com/inscription-trail

10^{ème} EDITION

24 MARS 2018

WE DU CHANGEMENT D'HEURE

15 ET 30 KM



<http://www.facebook.com/ameminuittrail>

